

L'innovation en agriculture

Déclaration du groupe Mutualité

La crise de confiance des consommateurs nous oblige à faire évoluer nos pratiques, nos habitudes alimentaires et de fait, notre mode de production agricole. L'agriculture, souvent considérée, à tort, comme un secteur traditionnel peu enclin au changement, est en constante évolution pour faire face aux nouveaux enjeux et répondre au mieux aux demandes des consommateurs et aux attentes de la société.

L'innovation que cet avis considère dans toutes ses dimensions, aussi bien économique, sociale qu'environnementales, est donc au cœur de la redéfinition du lien entre agriculture et société, permettant de légitimer le secteur, ses acteurs et de gagner en compétitivité.

Bien qu'étant globalement encouragée, la recherche et développement doit constamment être soutenue et accompagnée notamment à travers la mise en œuvre de démarches collectives qui invitent à un véritable dialogue avec les parties prenantes et qui permettent d'encourager les synergies et de mutualiser les innovations et leur expérimentation, notamment à travers des organisations de type coopératif. Le groupe de la mutualité estime comme essentielles toutes initiatives qui reposent sur des solidarités de territoire qui favorise l'adhésion de tous les acteurs locaux et l'émergence de solutions communes et partagées.

Les enjeux spécifiques au monde de l'agriculture sont multiples et concernent l'ensemble de la population à travers en particulier les questions qui lient santé et environnement. Au-delà des impacts sanitaires sur les consommateurs, l'impact de substances chimiques sur la santé des agriculteurs ainsi que sur l'environnement est un fait avéré. Il est aujourd'hui indispensable d'améliorer les connaissances et de développer la recherche sur la nocivité et l'alternative aux produits phytosanitaires.

Comme le souligne l'avis, les travaux de recherche doivent répondre « au mieux à l'intérêt général, aux besoins des professionnels et aux attentes de la société ». Tendre vers une agriculture biologique et vers l'agroécologie est une des réponses à ces enjeux.

Cependant, certaines avancées technologiques soulèvent inévitablement de nouvelles et nombreuses questions. Des garanties doivent être apportées aux acteurs et actrices. Nous souhaitons rappeler ici que la protection des données numériques et leur utilisation est un sujet extrêmement sensible.

Enfin, comme le souligne l'avis, la diffusion des innovations récentes passe aussi par la formation. Une attention particulière doit donc être portée à l'enseignement technique et à la formation des futurs agriculteurs et agricultrices/salariés agricoles qui devront faire face à ces nouveaux défis.

Tournée essentiellement vers la mécanisation et la sélection génétique, l'innovation en agriculture s'ouvre désormais au monde du numérique et cherche à inventer de nouveaux systèmes de production durable en veillant à un juste équilibre entre progrès et exposition aux risques. Le groupe de la mutualité partage les propositions contenues dans l'avis et l'a voté.